

Edition Hiver 2022

magazine municipal  
**#Grimaudmag**





## Pratique

Pour contacter les services municipaux, vous pouvez vous rendre en mairie ou dans les services décentralisés aux heures ouvrables. Pour connaître les périodes d'ouverture au public, vous pouvez téléphoner au **04 94 55 69 00** ou écrire via le formulaire de contact du site internet de la mairie.

Pour contacter les élus, vous pouvez joindre le cabinet du Maire du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 par téléphone au **04 94 55 69 19**.

**Le Maire reçoit sans rendez-vous chaque premier samedi du mois de 10h00 à 12h00 en mairie.**

MAGAZINE D'INFORMATIONS  
DE LA VILLE DE GRIMAUD  
Edition hiver 2022

Directeur de la publication :  
Alain Benedetto Maire de Grimaud

Rédaction :  
Noël FELTEN-AMBROSINI, Directeur  
de cabinet avec la collaboration des  
services municipaux.

Crédits photographiques :  
Marion AGNES  
Cyril CARPENTIER  
Office de tourisme de Grimaud

Conception graphique :  
Ideogram design

Impression :  
Azur Impression



Dans le cadre du  
développement durable,  
notre imprimeur respecte  
les normes PEFC®

Reproduction, même partielle, des  
textes et photographies rigoureusement  
interdite.

## LABELS

«Grimaud, commune labellisée»



# Le sommaire du Grimaud mag

## Édition Hiver 2022

Edito	P03
En bref	04 / 05
Economie d'énergie	06 / 07
Propreté	08
Affaires portuaires	09
Vie municipale	10
Environnement	11
Evènements	12 / 13
Rétrospective	14 / 15
Culture	16 / 17
ComCom	18
Sports	19
Tourisme	20
Hommage / Etat Civil	21
Vie politique	22
Europe	23
Vœux du Maire et du Conseil municipal	24

# Une nouvelle année sous le signe de la jeunesse



*Grimaudoises, Grimaudois,  
Chers amis et visiteurs,*

*Cette période de fête est propice pour nous retrouver. Des retrouvailles spirituelles, pour communier ou célébrer avec fierté l'origine des fêtes de Noël ou des retrouvailles entre générations, que ce soit familial ou amical. Sur ces deux aspects, notre commune est le lieu idéal.*

*Le patrimoine historique et religieux reçoit un soin particulier dans son entretien et sa restauration. Nous avons procédé à la rénovation de la cloche de l'église Saint-Michel qui avait perdu sa sonorité ainsi que de son clocher. Les différents intérieurs de nos églises et chapelles, dont une partie a une origine millénaire, reçoivent le plus grand soin. Ce patrimoine est notre repère. C'est un héritage matériel et immatériel qui témoigne de notre passé, de nos traditions et qui est aussi un indicateur de ce que nous sommes aujourd'hui. Il aidera les futures générations à retrouver facilement leur racine.*

*Ces jeunes générations sont toujours plus nombreuses à Grimaud. Le recensement qui va débiter dès le mois de janvier 2023 viendra confirmer le dynamisme et le rajeunissement de la population. Encore en cette rentrée scolaire, nous avons ouvert une classe. Cette ouverture s'est accompagnée de nouveaux recrutements d'animateurs et de personnels périscolaires afin d'accueillir davantage d'enfants dans les structures communales. Je souhaite faire le maximum pour que les familles trouvent à Grimaud tous les éléments leur permettant de concilier vie professionnelle et personnelle. C'est une des clés de la réussite.*

*Nous avons amorcé cette politique avec la création d'un nouveau pôle enfance en 2018, et le doublement de la capacité d'accueil à la garderie. Par la suite, nous avons obtenu l'agrément pour recevoir un public encore plus jeune, à partir de 3 mois. L'accueil de nos enfants se fait dans un grand esprit de responsabilité et de qualité.*

*Ainsi, dès la fin du mandat précédent, tous nos menus étaient passés au 100 % bio dans nos structures, y compris le goûter !*

*L'environnement, c'est aussi un patrimoine que nous allons transmettre, et il faut en prendre grandement soin ! Malgré la canicule et la sécheresse, c'est à l'automne que la bonne nouvelle est arrivée avec la naissance de la première velle des nouvelles terres agricoles de Grimaud. En 2020, la commune a lancé un appel à candidatures pour la reconquête agricole de la plaine, afin de mettre en exploitation 35 hectares. Un jeune éleveur exploite désormais plus de 3 hectares pour ces animaux. C'est grâce à cette politique que nous avons pu nous réjouir de l'arrivée de ce veau femelle. C'est l'exemple concret d'une vraie politique environnementale loin des discours et des symboles qui n'ont aucun impact sur la planète. La plaine reprend vie.*

*Les politiques publiques ont forcément des répercussions sur votre quotidien, qu'elles soient locales ou nationales. C'est pour cela que j'ai saisi le Député de la circonscription sur la nouvelle menace qui frappe la maternité de notre microrégion. Qu'est-ce qu'un territoire où les enfants ne peuvent plus naître sur leur terre ? C'est précisément ce que nous souhaitons éviter. On parle souvent de vivre à l'année dans notre région, mais il faut allonger le slogan : naître, vivre et vieillir à l'année.*

*Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, je vous souhaite évidemment la santé, et le bonheur d'un vivre-ensemble apaisé et spontané.*

**Alain BENEDETTO**  
Maire de Grimaud

Retrouvez toute mon actualité au quotidien sur facebook : [www.facebook.com/benedettogrimaud/](https://www.facebook.com/benedettogrimaud/)





## PERMANENCE D'UN CONCILIEUR DE JUSTICE

A partir du 02 novembre 2022, une permanence d'un conciliateur de justice est proposée tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois. Le conciliateur recevra les parties le matin et sur rendez-vous. Vous pouvez prendre rendez-vous directement auprès de l'accueil de la mairie (04.94.55.69.00).

Le recours au conciliateur de justice est gratuit et se déroulera dans l'immeuble Beausoleil. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge.



## DES ATELIERS INFORMATIQUES POUR NOS SÉNIORS

Il devient indispensable de familiariser les citoyens à l'informatique et au numérique (de la simple compréhension du fonctionnement d'un ordinateur à l'accompagnement d'un usager pour sa déclaration d'impôts, Ameli et prévention des dangers d'internet). Les médiathèques sont des lieux appropriés à cette acculturation, nous proposons donc d'offrir gratuitement un nouveau service à nos usagers. Dans le cadre du dispositif Conseiller Numérique France Service (CNFS), des ateliers ont été dispensés le vendredi matin du 25 novembre au 16 décembre 2022 avec possibilité de réitérer en 2023.



## LA MÉDIATHÈQUE EST EN LIGNÉ

Afin de vous présenter les livres disponibles, les événements et les nouveautés, la médiathèque de Grimaud possède son propre portail numérique :

<https://mediatheque-grimaud.c3rb.org/>  
N'hésitez pas à consulter régulièrement le site pour découvrir les livres proposés par catégorie ou pour faire des suggestions.

En attendant la nouvelle structure, vous pouvez profiter d'un espace jeunesse adapté, un espace détente, des nouvelles collections pour petits et grands, adolescents et adultes (Romans, albums, BD, Mangas, Documentaires, DVD, CD, Livres audios...).



## MÉDAILLE DE LA VILLE POUR FRANÇOIS BERTOLOTTI

Le jeudi 25 août s'est tenue la réunion publique du Maire sur l'action municipale. Un public nombreux et de tous les quartiers de Grimaud était présent pour écouter le bilan de la municipalité sur l'année écoulée. Un exposé complet sur tous les sujets liés aux compétences de la commune. En fin de cérémonie, après la séance de questions-réponses, Alain BENEDETTO, le Maire, a remis la médaille de la Ville, à l'échelon Or, à François BERTOLOTTI. Le Maire a souligné, avant de lui donner la médaille, son engagement permanent au service de la commune et notamment ses 17 années en qualité de premier adjoint.



## NOUVEAU LOCAL POUR LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

Lundi 1<sup>er</sup> août 2022, Alain BENEDETTO, le Maire, a inauguré le nouveau local de la Réserve Communale de Sécurité Civile (ancien CCFF). Il est situé sur le parking du cimetière, à côté du Skate parc. Entouré des bénévoles et du Capitaine VOGL du Centre Incendie Secours de Grimaud, le Maire a de nouveau remercié tous les membres pour leur engagement.

Ce nouveau local, plus grand et plus pratique que l'ancien permet aux membres de la Réserve de meilleures conditions de travail et favorisera également l'arrivée de nouveaux bénévoles.



## PRÉVENTION ET PÉDAGOGIE CONTRE LE FEU

Afin de sensibiliser contre les départs de feu, les Maires de Grimaud, du Plan de la Tour et de la Garde Freinet, ont décidé d'apposer une signalétique commune sur leur territoire.

Elle a pour objectif de rappeler aux résidents et visiteurs l'omniprésence du risque.

Pour rappel, 9 incendies sur 10 ont une origine humaine dont le mégot jeté dans la nature. La signalétique d'interdiction d'utilisation du feu reprend le visuel des anciens panneaux d'interdiction qui sont très identifiables par le grand public.

Une dizaine de panneaux a été déposée sur les trois communes ainsi qu'au format numérique sur le panneau LED à Saint-Pons à Grimaud.



## QUALITÉ DES RÉSEAUX MOBILES

Par courrier en date du 29 juillet 2022, le Maire a saisi l'ARCEP (l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques), sur la qualité des réseaux mobiles qui se dégrade considérablement pendant la saison estivale. En plus des inconvénients pour le grand public, c'est également un enjeu de sécurité et de développement économique.

La question des réseaux de communication est essentielle au quotidien et pour le développement du territoire. En 2017, un premier courrier du Maire avait permis un renforcement du réseau en août de la part de certains opérateurs. En 2019, un dossier de zone blanche avait été déposé via la communauté de communes pour couvrir la zone du Val de Gilly et avait abouti à la création d'une antenne multi-opérateurs qui couvre la majeure partie de cette zone.



## TERRE DE JEUX 2024

La commune de Grimaud a été labellisée «Terre de Jeux 2024» lors de la dernière promotion officielle. Le label entend fédérer une communauté d'acteurs locaux convaincus que le sport change les vies. En son sein, chacun pourra s'enrichir des expériences de l'ensemble du réseau, révéler le meilleur de son territoire, et donner de la visibilité aux actions et aux projets de sa collectivité.

# ÉCONOMIE

## L'ANTICIPATION PERMET

La commune s'est engagée dans la démarche de transition écologique et d'économie d'énergie depuis de nombreuses années, permet d'amortir la hausse tarifaire même si elle



### Un nouvel éclairage public

Le changement du parc des luminaires voté en 2020 permet une économie très importante pour la commune.

En 2021, elle a déjà diminué la consommation d'électricité de l'éclairage public de 30 %. En 2022, cette diminution devrait atteindre 70% par rapport à 2020.

Pour l'éclairage public dans les rues, les nouvelles installations permettent de diminuer la consommation jusqu'à 91% par rapport aux candélabres les plus anciens. En moyenne dans les rues, l'économie d'énergie est de 59%. Sur les axes routiers principaux l'économie moyenne est encore plus forte, atteignant une moyenne de 66% de diminution de consommation par rapport aux anciens luminaires.

Le nouvel éclairage public répond à toutes les nouvelles normes environnementales, dont l'obligation de passer en lumière blanche et d'orienter la luminosité vers le bas uniquement. Pour éviter d'avoir un éclairage trop blanc, le choix de la luminosité s'est porté sur la colorimétrie la plus foncée possible. Prochainement, ce sont les projecteurs des stades de football et de rugby qui passeront aux LED.



### Moins de consommation au quotidien

Pour porter l'économie d'énergie sur un niveau durable, les nouvelles installations permettent de réguler la luminosité selon les différents moments de leur mise en service. Ainsi, l'éclairage de rue et des routes est sur un fonctionnement dit normal dès leur mise en fonction (horaire différent selon la saison). Cependant, afin de préserver la faune, la tranquillité des riverains et

pour prendre en considération la moindre fréquentation des espaces publics la nuit, à compter de 23h00 la luminosité est diminuée de moitié. Ainsi, l'éclairage de rue passe de 26w à 13w par luminaire et les candélabres des routes passent de 100w à 50w. Cela permet de faire des économies sur la durée. Finalement, la commune a besoin de moins de puissance d'énergie aux compteurs des luminaires et a donc pu diminuer les abonnements, économisant ainsi 30% d'économie sur la part fixe des factures.



### Une commune moins éclairée

L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas. Il a donc été décidé d'éteindre certaines lumières depuis septembre 2022.

Désormais, la mise en valeur lumineuse de la façade de la mairie et de la chapelle de Notre-Dame de la Queste ne sont plus allumées. Ces lumières ont été jugées non nécessaires. L'éclairage du château perdure, mais uniquement jusqu'à 23h00 contre 1h00 auparavant.

De plus, il reste éteint au petit matin contrairement à la pratique antérieure.

La commune teste également l'extinction totale de l'éclairage urbain. Depuis le 27 septembre 2022 l'éclairage public du parc d'activité est totalement éteint à 22h00 puis se rallume à 5h00, heure d'arrivée des premiers artisans. Des panneaux d'informations ont été apposés aux entrées du parc. La commune évaluera la pertinence de ce système à la fin de la saison. Les études disponibles sur le thème de l'extinction des lumières mettent en évidence l'absence d'augmentation de la criminalité et les cambriolages.

# D'ÉNERGIE :

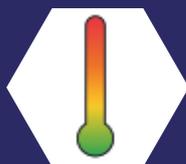
## DE TRAVERSER LA CRISE

bien avant le début de la crise actuelle. Cette anticipation, voulue par les équipes municipales reste brutale. Le prix de l'énergie facturé à la commune a augmenté de 40% en 2022.



### Changement du système de chauffage en mairie

La mairie avait lancé dès 2020 des consultations dans l'objectif de modifier son système de chauffage et de climatisation pour une nouvelle installation moins gourmande en énergie. Après consultation par marché public, les travaux ont débuté en septembre 2022. Ils sont toujours en cours de réalisation et permettront d'économiser de l'énergie grâce à un système centralisé, un thermostat plus précis et moins énergivore.



### On baisse le chauffage

Les bâtiments publics seront désormais chauffés de manière homogène selon les préconisations du ministère de l'Écologie et non plus en fonction du désir des utilisateurs. Les bâtiments communaux seront chauffés à 19°, le gymnase à 14°, les vestiaires à 20° et la crèche à 21°.



### Un Noël économe mais lumineux

La commune passe un marché chaque année pour décorer les rues, ruelles et routes de Grimaud. Ces décorations sont dotées depuis de très nombreuses années de la technologie LED. Les ornements disposés pendant les fêtes sont très peu énergivores et l'impact sur la facture électrique est négligeable.

Néanmoins, symboliquement, une partie des décorations sera activée plus tardivement cette année dans le calendrier et sera également éteinte plus tôt en début d'année 2023.



### La prévention renforcée

En octobre 2022, le Maire a organisé deux réunions d'informations avec les utilisateurs des bâtiments communaux afin de les sensibiliser aux gestes les plus évidents d'économie d'énergie.

Les présidents d'associations ont été associés à une réunion dans la salle Arthur BAUCHET avec pour objectif de leur présenter les principaux chiffres de la consommation dans les bâtiments publics dont ils sont utilisateurs. Ils doivent être le relais auprès de leurs adhérents pour rappeler d'éteindre la lumière ou diminuer le chauffage.

Ce sont les gestes que l'on adopte au quotidien à son domicile qu'il faut reproduire dans les bâtiments communaux.

La réunion a mis en évidence le bon équipement de la salle Beusoleil, équipée à 90% de LED et avec un système de chauffage et de climatisation laissant peu de manœuvres aux utilisateurs (+/- 2° de modifiable).

Une seconde réunion s'est tenue avec les directeurs des écoles communales pour aborder les mêmes sujets et les mêmes gestes.

De plus, la commune a décidé de rejoindre l'expérimentation proposée par l'éducation nationale et la Communauté de commune intitulée ACTEE CUBE permettant de s'engager davantage dans les économies d'énergie des écoles et dans la prévention à destination des plus jeunes.

# La propreté, une priorité du quotidien

La propreté c'est l'affaire de tous. La commune investit beaucoup de temps et de moyens techniques et financiers pour maintenir un village avec des routes, des rues et des espaces publics propres. Chaque partie de la commune dispose d'un plan de nettoyage adapté. Evidemment, il est primordial que chacun, résidents et visiteurs contribuent également à maintenir ces espaces propres. Sans compter les opérations en régie et les opérations spéciales (dragage, traitement de pollution, collecte des déchets, etc.), le budget consacré au nettoyage des espaces publics est de 450.000 euros par an.

## LES RUES DU VILLAGE

Le village reçoit un soin particulier pour le confort des visiteurs et des habitants. Une équipe de l'ADAPEI, ESAT les Romarins (établissement et service d'aide par le travail) est présente tous les matins de la semaine pour assurer le petit entretien des rues et des places. Une société passe tous les matins avec un engin mécanisé et un opérateur pendant les jours d'été pour nettoyer les voiries par aspiration et frottage.

Les opérations de nettoyage se font tôt pour ne pas gêner les livraisons des établissements de restauration et les promeneurs du matin. Le cimetière est entretenu de manière hebdomadaire. Les poubelles sont collectées tous les jours à partir de 5h00 et le tri relevé soit quotidiennement, soit un jour sur deux selon la saison.

## LE LITTORAL (plage, port et piste cyclable)

Le littoral est une vitrine de la commune et connaît une excellente fréquentation. En période de vacances scolaires, les services municipaux sont mobilisés pour faire profiter au plus grand nombre d'une plage propre et sûre. Ainsi tous les matins, dès 3h30, les cribleuses sont au travail pour nettoyer les plages. Pour les zones les plus fréquentées, un tri manuel est effectué en amont afin d'éliminer les déchets les plus dangereux. Une patrouille propreté passe quotidiennement pour s'assurer que des besoins ponctuels ou des problèmes ne sont pas apparus. L'hiver, la plage est rendue à son état naturel et seul un ramassage à la main est effectué de manière hebdomadaire. Régulièrement la commune organise avec les associations ou les enfants, des opérations spéciales de nettoyage des plages. Ces opérations ont pour but de faire la prévention auprès des différents publics. La balayeuse mécanique passe également sur les voiries du littoral. Sur le port, la commune assure l'entretien du parvis de la capitainerie et des plagettes. Pour le plan d'eau, c'est le dragage annuel qui permet de nettoyer et de redonner de la clarté à la mer et dans les canaux (2.100 m<sup>3</sup> en 2022 et 2.500 m<sup>3</sup> planifiés en 2023). Ce dragage fait l'objet d'une programmation pluriannuelle en accord avec les services de l'Etat.

## LES DÉPARTEMENTALES

Par convention avec le Conseil départemental, c'est la commune qui assure le nettoyage du bord des routes. Ainsi de la sortie de la Garde Freinet, jusqu'à l'entrée de Cogolin, Sainte-Maxime ou le Plan de la Tour, c'est la mairie qui assure le nettoyage.

Pour cela, des équipes passent deux fois par semaine en saison et deux fois par mois l'hiver pour ramasser les détritiques.

Une entreprise accompagnée des services techniques de la commune s'assure également de l'entretien des espaces verts de ces voies particulièrement fréquentées toute l'année.



## JE PEUX AGIR AUSSI :

### Dans les rues :

- Je ne jette rien par terre et j'utilise les poubelles mises à disposition.
- Je ramasse les déjections canines (sous peine d'amende).
- Je ne jette rien dans les avaloirs.

### En voiture :

- Je ne jette pas mes mégots par la fenêtre (risque incendie).
- Je garde mes déchets dans la voiture.

### Point de collecte :

- Je ne dépose pas les encombrants mais je vais à la déchetterie ou je prends rendez-vous avec le service (0 800 732 122 ou en ligne mesdechets-golfe.com).
- Je respecte les consignes de tri.
- J'écrase les cartons avant de les jeter.

### A la plage :

- Je prends mon cendrier.
- Je ne laisse pas mes déchets sur la plage.

### Sur la mer :

- Je ne jette pas mes déchets en mer (y compris biodéchets).
- Je ne fais pas l'entretien polluant de mon bateau à quai.



# Une année record pour le port de plaisance

La commune gère en régie communale l'intégralité des installations portuaires de Port Grimaud depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. La première année d'exploitation est révélatrice d'une excellente gestion.



Les concessions portuaires, gérées par délégation de Service public, présentait des déficits d'exploitations chroniques depuis de très nombreuses années. Les anciens délégataires devaient faire un appel de fonds auprès des copropriétaires pour rétablir l'équilibre d'exploitation. Pour la première fois, et grâce à la gestion municipale, les quais sont désormais bénéficiaires. La mise en place d'un nouveau système informatisé de gestion du port (qui permet d'optimiser les escales) a donc porté ses fruits. Une gestion en «bon père de famille» a permis également d'optimiser les dépenses sur les frais de fonctionnement. La réunification du Port en une seule entité (contre 4 auparavant) permet des économies d'échelles au bénéfice des usagers. Toutes ces économies se font sans perte de qualité de service.

Comme pour l'ensemble des services municipaux, la commune n'avait pas augmenté la grille tarifaire en 2022. Dans un souci d'harmonisation, elle a repris les tarifs de la plus importante des concessions en nombre d'anneaux. Le budget du Port affiche cependant des chiffres qui devraient être largement supérieurs, compte tenu de certains contentieux en cours, mais qui n'entament pas sa santé financière. L'absence de paiement de certains plaisanciers entraîne juste un décalage de certains projets structurants pour le développement du port aux dépens de tous les plaisanciers et du prestige de Port Grimaud. Pour rappel, les élus ont choisi le vote d'un budget autonome, et tous les bénéfices réalisés sur l'activité portuaire seront donc intégralement reversés à l'entretien et l'investissement des infrastructures du port. La santé financière de la commune étant excellente depuis de très nombreux exercices comptables, aucun reversement n'est fait vers le budget principal.

## Hommage à Yves SPOERRY

Alain BENEDETTO, le Maire, tient à rendre hommage à Yves SPOERRY décédé en septembre 2022 : «C'est avec beaucoup de tristesse que j'ai appris le décès d'Yves SPOERRY. Yves était un entrepreneur exceptionnel, un homme simple doté d'une grande gentillesse et d'une grande générosité. J'étais à ses côtés en mai dernier pour visiter Port ALACATI, œuvre imaginée par son père et dont il poursuivait la réalisation. Il avait à cœur de créer des liens avec Port Grimaud, sa cité jumelle. Nous avons encore beaucoup de projets à développer ensemble, mais le destin en a voulu autrement. Nous poursuivons ce travail en restant fidèles à sa pensée.»

# RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

**A compter du 19 janvier, le recensement de la population va débiter sur notre territoire. Ce sont 16 agents qui viendront à votre rencontre directement pour dresser une image exacte du territoire.**

Les questions sont variées : logement, travail, foyer et habitudes de vie. Les réponses sont par la suite anonymisées. Vos nom et prénom sont recueillis dans l'enquête mais uniquement pour ne pas vous compter plusieurs fois dans le panel.

Ces données sont ensuite supprimées. La commune mettra en place des outils pour vous aider à identifier les enquêteurs qui seront porteurs d'une carte officielle. L'enquête est également réalisable en ligne via le formulaire qui vous sera remis dans votre boîte aux lettres. Les opérations de recensement se déroulent tous les 5 ans dans les communes de moins de 10.000 habitants.



## AIDE POUR REMPLIR VOS DECLARATIONS FISCALES



Comme chaque année, le service contrôle de gestion est ouvert au public pour aider les personnes rencontrant des difficultés avec l'informatique à remplir leurs déclarations fiscales en ligne (revenu, foncier ou habitation). Il s'agit d'une aide pour accéder au service et non un accompagnement fiscal.

**Sur rendez-vous : 04.94.55.69.06**

## CONSEILS MUNICIPAUX : c'est voté !

Pendant ce semestre ce sont plus d'une soixantaine de délibérations qui ont été votées lors des séances publiques du Conseil municipal. Parmi les délibérations, les élus ont décidé le recrutement d'accompagnants des élèves en situation de handicap, pour aider les élèves les plus fragiles à rester dans un cursus classique, l'adhésion de la commune à la charte forestière de territoire du massif des Maures ou un nouveau marché public des véhicules municipaux qui favorisent l'utilisation des véhicules électriques. Les séances sont accessibles au public et diffusées en direct sur la page facebook de la mairie. **Retrouvez également toutes les délibérations sur le site internet de la commune (mairie-grimaud.fr section «votre mairie»).**

## CONTRÔLE DU DÉBROUSSAILLEMENT



En raison du risque élevé d'incendie dans le département du Var, le débroussaillage obligatoire est un acte essentiel pour la prévention des feux de forêt et la protection des personnes et des biens. Depuis de nombreuses années, conformément à l'article L. 134-7 du code forestier, le Maire assure le contrôle de l'exécution des OLD (Obligations Légales de Débroussaillage). Cette année, afin d'assister la commune, le Préfet a mandaté l'Office National des Forêts (ONF) afin d'assister nos services dans cette mission à travers environ 10 journées de contrôles-terrains. Ces contrôles pourront être suivi de verbalisation en cas constat de non-conformité à l'arrêté préfectoral du 30 mars 2015 portant règlement permanent du débroussaillage obligatoire et du maintien en état débroussaillé. **Le service environnement se tient à votre disposition pour tout conseil au 04.94.55.44.20 ou [environnement@mairie-grimaud.fr](mailto:environnement@mairie-grimaud.fr)**



## Sapin de Noël : point de collecte

Un point d'apport volontaire de vos sapins de Noël est mis en place sur le terrain de boule à partir du 26 décembre jusqu'au 16 janvier 2023. Les arbres seront ensuite broyés pour réaliser du paillage qui servira aux espaces verts de la commune. Cette opération est menée avec la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez.

## Traitement des nids de frelons asiatiques

Afin de lutter contre cette espèce invasive, la commune de Grimaud prend financièrement en charge, depuis 2018, la destruction des nids sur la commune (sur les terrains publics et privés).

Un agent municipal est également formé et équipé afin de traiter les nids. Les signalements sont réalisés par les administrés, soit par téléphone au service environnement 04.94.55.44.22, soit sur la plateforme de la Communauté de Commune dédiés :

<http://www.signalements-frelons.cc-golfedesainttropez.fr/>

Depuis le lancement de cette initiative, la commune a éliminé 65 nids sur son territoire dont 50 ont été traités directement par un agent du service environnement. Pour rappel, il n'est pas nécessaire de faire les signalements pendant l'hiver car les nids sont vides et les colonies ne reviendront pas.



## Élevage bovin sur Grimaud

En 2020, la commune a lancé un appel à candidatures pour la reconquête agricole de la plaine, afin de mettre en exploitation 35 hectares. Depuis le 15 avril 2021, 3.9 hectares de pâturage ont été alloués à un jeune agriculteur pour l'élevage de bovins. Son troupeau vient d'accueillir sa première velle au mois de novembre et d'autres sont à venir !

**Débroussailliez pour votre sécurité**

Des arrêtés préfectoraux déclinent dans chaque département, l'obligation légale de débroussaillage (OJD).

**Appliquez 9 mesures essentielles!**

1. Traiter la surface à débroussailler sur une distance de 50m autour des constructions de la propriété.
2. Mettre à distance les houppiers (ou branches) des arbres pour casser la continuité du combustible.
3. Elaguer les arbres conservés.
4. Couper les arbustes disposés sous les arbres.
5. Couper les végétaux ou les branches trop proches des façades des constructions.
6. Diminuer l'importance des haies en volume et en linéaire.
7. Couper les arbres et arbustes morts ainsi que les branches sèches.
8. Éloigner les réserves de bois des constructions.
9. Éliminer les produits du débroussaillage (broyage ou apport en déchetterie).

Avant



## Une propriété débroussaillée est une propriété protégée

L'automne et l'hiver sont les meilleures périodes pour engager les gros travaux de débroussaillage afin de mettre votre maison en sécurité contre les incendies pour l'été.

# TRUFFE en fête

Vendredi 3,  
Samedi 4 & Dimanche 5  
Février 2023  
GRIMAUD



MARCHÉ ARTISANAL GASTRONOMIQUE  
CAVAGE PAR UN COCHON ET UN CHIEN TRUFFIERS  
TOMBOLA · VISITE GUIDÉE · AMBIANCE MUSICALE

VENREDI  
17h - 22h  
WEEK-END  
10h - 17h  
ENTRÉE  
GRATUITE

PLACE NEUVE



GRIMAUD

LA MER À SON VILLAGE

INFOS : OFFICE DE TOURISME DE GRIMAUD

04 94 55 43 83 - [www.grimaud-provence.com](http://www.grimaud-provence.com) - [Facebook](https://www.facebook.com/GrimaudTourisme) - [Instagram](https://www.instagram.com/GrimaudTourisme) - [YouTube](https://www.youtube.com/GrimaudTourisme) - [LinkedIn](https://www.linkedin.com/GrimaudTourisme) - [TikTok](https://www.tiktok.com/GrimaudTourisme) - [Pinterest](https://www.pinterest.com/GrimaudTourisme) - [Snapchat](https://www.snapchat.com/GrimaudTourisme) - [Twitch](https://www.twitch.tv/GrimaudTourisme) - [Grimaud Tourisme](https://www.twitch.tv/GrimaudTourisme)  
#madeingrimaud

VillaVende

Assurances

*Hubside Jumping de Grimaud*



*Soirées musicales*



*Les Médiévales*



*Exposition Hélène Bellenger*



*Salon des Santonniers*



# Évènements 2023

Les dates, horaires et lieux des événements sont susceptibles d'être modifiés ou annulés.

Pour retrouver le programme définitif et les nouveaux éléments, consultez régulièrement le site internet de la mairie et de l'office de tourisme.

[www.mairie-grimaud.fr](http://www.mairie-grimaud.fr) – [www.grimaud-provence.fr](http://www.grimaud-provence.fr)

## JANVIER

- **Dim 08** : Les dimanches de la scène - Beausoleil
- **Dim 08** : Marché bio & zéro déchet - Grimaud Village
- **Lun 09** : Vœux de M. le Maire - les Blaquières
- **Sam 14** : L'heure du Conte - Médiathèque
- **Dim 17** : Fête des rois de Grimaud Europe - Beausoleil
- **Du Jeu 19 au Sam 21** : Les nuits de la lecture - Médiathèque
- **Dim 29** : Pastorale - les Blaquières

## FEVRIER

- **Ven 03, Sam 04 & Dim 05** : Truffe en Fête - Place Neuve
- **Mar 07** : Conférence Grimaud Europe - Beausoleil
- **Mer 08** : Expo «Dans les Pas du Géant» - Musée du patrimoine
- **Sam 11** : L'heure du Conte - Médiathèque
- **Dim 12** : Les dimanches de la scène - Beausoleil
- **Dim 12** : Marché bio & zéro déchet - Grimaud Village
- **Ven 24** : Les Soirées Musicales de Grimaud - Eglise St-Michel

## MARS

- **Du 04/03 au 01/04** : Les yeux doc - Médiathèque
- **Dim 05** : Vide-commode provençal - Beausoleil
- **Mar 07** : Conférence Grimaud Europe - Beausoleil
- **Mer 08** : Journée internationale des droits de la femme - Médiathèque
- **Sam 11** : L'heure du Conte - Médiathèque
- **Du 11 au 27** : Printemps des poètes - Médiathèque
- **Dim 12** : Les dimanches de la scène - Beausoleil
- **Dim 12** : Marché bio & zéro déchet - Grimaud Village
- **Mar 14** : Expo Ylang RAVEL - Maison des Arcades
- **Jeu 16 (ou 23)** : Le Printemps des Poètes - Beausoleil
- **Ven 17** : Escapades Littéraires - Beausoleil
- **Du Ven 17 au Dim 19** : Les rencontres la Vie Autrement - les Blaquières
- **Ven 24** : Les Soirées Musicales de Grimaud - Chapelle des Pénitents
- **Sam 25** : WWF Une heure pour la planète - Château de Grimaud
- **Dim 26** : Marathon international du Golfe de Saint-Tropez

## AVRIL

- **Mar 04** : Conférence Grimaud Europe - Beausoleil
- **Sam 08** : L'heure du Conte - Médiathèque
- **Sam 08** : Chasse aux œufs de Pâques - Parc de la Queste

- **Sam 08** : Les feux Pascal - Place de l'Eglise
- **Dim 09** : Les dimanches de la scène - Beausoleil
- **Dim 09** : Marché bio & zéro déchet - Grimaud Village
- **Du Sam 15 au Dim 23** : 5ème Salon des Antiquaires - Grimaud Village
- **Ven 21** : Les Soirées Musicales de Grimaud - Chapelle de la Queste
- **Ven 28 (ou 05/05)** : Escapades Littéraires - Beausoleil

## MAI

- **Lun 01** : Anniversaire de l'Escandihado - Grimaud village
- **Lun 01** : Tournoi de golf de la ville de Grimaud - Beauvallon & Golf Up
- **Mar 02** : Conférence Grimaud Europe - Beausoleil
- **Jeu 04** : Les inattendus des Grimaldines
- **Lun 08** : Commémoration du 8 mai 1945 - Monument aux morts
- **Sam 13** : L'heure du conte - Médiathèque
- **Sam 13** : Expo «Le Massif des Maures» - Musée du Patrimoine
- **Dim 14** : Marché bio & zéro déchet - Place de l'Eglise
- **Jeu 18** : Foire de la Laine - Place Neuve
- **Sam 20** : Tournoi de football Francis Besson - Blaquières
- **Ven 26** : Les Soirées Musicales de Grimaud - Eglise Saint-Michel
- **Lun 29** : Tournoi Pentecôte de basket - Blaquières

## JUIN

- **Du Ven 02 au Dim 04** : 11<sup>ème</sup> salon du livre jeunesse - Beausoleil
- **Sam 03 & Dim 04** : Salon des talents créatifs du sud - Parc de la Queste
- **Mar 06** : Cocktail Grimaud Europe - Parc de la Queste
- **Ven 09** : Les Soirées Musicales de Grimaud - Chapelle Notre-Dame de la Queste
- **Sam 10** : L'heure du conte - Médiathèque
- **Dim 11** : Marché bio & zéro déchet - Grimaud Village
- **Jeu 15** : Les inattendus des Grimaldines
- **Ven 16 (ou Sam 17)** : Escapades Littéraires - Parc de la Queste
- **Dim 18** : Anniversaire de l'appel du Général de Gaulle - Monument aux morts
- **Mer 21** : Fête de la Musique «En attendant les Grimaldines» - Château
- **Ven 23** : Feu de la St-Jean & Sardinade - Parc de la Queste
- **Dim 25** : Fête du moulin - Moulin St-Roch



Cérémonie du 18 juin



Foire de la laine



Port Grimaud,  
Feu d'artifice du  
15 août



Les Grimaldines



Réunion publique



Fête de la St Michel

Feux de la St Jean



Cérémonie du 15 août



Concert Nouvelle Orléans



Octobre rose



Halloween dans le village



Rire aux étoiles



# A l'origine des arbres de la Liberté

L'année SZCZESNY à Grimaud a remporté un grand succès de fréquentation, dans les ruelles comme à la maison des Arcades. Dans tous les cas, personne n'est resté indifférent aux œuvres disposées sur toute la commune. L'arbre de vie a particulièrement été apprécié. En accord avec l'artiste et le propriétaire qui avait aimablement accepté de prêter son œuvre pour cette exposition, l'arbre de vie restera disposé sur le parvis de la mairie jusqu'au printemps. L'occasion de revenir sur les origines des arbres de la liberté dont l'œuvre métallique s'inscrit dans ces traditions.

Selon l'épopée révolutionnaire rapportée par l'abbé Grégoire la plantation du premier *arbre de la liberté* aurait eu lieu le 1<sup>er</sup> mai 1790, pour rendre hommage à la nouvelle municipalité de Saint Gaudens dans la Vienne. Cette coutume «païenne» combattue par l'Église, renouait avec celle de l'Antiquité et les cultes autour des arbres, de la nature (gui, forêt etc.), prolongement de l'influence de Rousseau et des Lumières.

La plantation sur les places publiques, dans de nombreuses régions de France, «d'un arbre de mai», symbolisant le renouveau, était à la fois occasion de réjouissances populaires, mais aussi revendicatrices, dirigées contre les droits féodaux, précédant ainsi la tempête révolutionnaire. Aujourd'hui encore en Dordogne, on peut toujours voir fleurir des mats décorés à la gloire des nouveaux élus municipaux.

Après la Révolution, inspirée par l'exemple des Américains qui après la guerre de l'indépendance dressaient des poteaux de la Liberté, une forêt républicaine (60 000 arbres) surgit pour la défense de la Patrie. Depuis, à chaque poussée révolutionnaire en France fleurissent les *arbres de la Liberté*.

Plantés ou coupés au gré des périodes politiques, peu d'*arbres de la liberté* existent encore aujourd'hui, payant de leur vie les vicissitudes de l'histoire politique des hommes, victimes directes ou indirectes des projets urbanistiques et de l'expansion de la ville. Au-delà du folklore, l'**arbre symbole de la vie**, questionne sur la continuité, la croissance, la force et la puissance de notre société humaine, lui rappelant qu'elle est intimement liée à la Nature et qu'elle se doit de vivre en harmonie avec elle.

Ces mobilisations populaires révèlent la prise de conscience de plus en plus large des populations devant les bouleversements climatiques qui arrivent.

Les citoyens de Grimaud décidèrent aussi, à l'ère révolutionnaire, comme les autres villages de France, de planter leur arbre de la liberté, sans doute sur la Placette, baptisée alors «Place de la Fraternité et de la liberté», lors d'une cérémonie solennelle et festive. La commune de Grimaud



est toujours engagée dans ce souffle de liberté. La présence régulière d'artistes en témoigne.

La volonté municipale est de soutenir les initiatives audacieuses et porteuses de sens.

Les supports artistiques, au-delà de leur manifestation esthétique, révèlent la pensée de l'artiste qui livre à travers son œuvre, **sa vision de la vie**. Grimaud recevait cet été Stephan Szczesny dont la sculpture impressionnante située devant la Mairie «L'arbre de vie», restera en place jusqu'en avril. Pour cet artiste, l'art est un langage universel libre : une ode à la joie et à un optimisme qui se pose en bouclier face aux affres de la société. Les expositions de Stephan Szczesny lui permettent de reconstituer sa vision du «Paradis sur Terre» et de la faire partager au public qui, en découvrant la sculpture, se sent libre et plein d'espoir.

## Exposition : Christiane Ainsley, céramiste et Thierry Azam, photographe

La salle d'exposition de la Maison des Arcades clôt l'année 2022 avec les œuvres de Christiane AINSLEY, céramiste et Thierry AZAM, photographe. Cette exposition mise en place depuis le 28 octobre dernier, et ce jusqu'au 30 décembre 2022, met à l'honneur l'association de ces 2 artistes. Un résultat unique pour une valorisation des œuvres surprenante et saisissante.

**Christiane AINSLEY**, installée à Barjols dans le Var depuis 2001, dirige en parallèle de sa pratique de la céramique et de la peinture, le centre Artmandat lieu de résidence et d'expositions voué à l'art contemporain et aux échanges entre artistes.

Elle possède une approche bien à elle caractérisée par un emprunt aux grands thèmes de l'histoire de la peinture. Elle poursuit sa recherche sur les qualités de la couleur, en relation avec la densité de la matière et la trace du geste. Et c'est en 2013 qu'elle s'adonne à la céramique, pour la 1<sup>ère</sup> fois. En découle sa production de vases de fleurs, parmi



les plus inspirants pour une vision contemporaine du bouquet floral.

Le travail photographique de **Thierry AZAM** se décline en séries s'engendrant les unes les autres : paysages, arbres, natures mortes, crucifixions...

Ce travail a commencé en 2008 à l'occasion de fréquents déplacements automobiles et ferroviaires en Europe et autour du bassin méditerranéen. Ces photos où se mêlent nostalgie onirique et émerveillement inquiet sont prises, la plupart du temps avec un appareil numérique.

## Escapades littéraires : trois auteurs d'exceptions



L'autrice belge **Amélie NOTHOMB** est venue présenter son roman de la rentrée «Premier sang», publié aux éditions Albin Michel. Pour son trentième roman, Amélie NOTHOMB

a choisi d'innover en rendant hommage à son père, le diplomate belge Patrick NOTHOMB, mort en mars 2020 d'une crise cardiaque au début du confinement. Le titre «Premier sang» est bien celui qui coule dans les veines du père comme de la fille. Cette escapade de haut vol fut double car Amélie NOTHOMB a souhaité être accompagnée par son amie Stéphanie HOCHET, autrice également, essayiste et journaliste, qui présentait son livre «Pacifique» et son précédent ouvrage «Eloge du lapin» parus aux éditions Rivages.



**Frédéric VITOUX**, romancier, essayiste, membre de l'Académie française, grimaudois d'adoption de près de 35 ans, a évoqué librement et avec éloquence, ses activités et, tout particulièrement, ce qui l'a poussé à écrire son dernier

ouvrage, «L'Ours et le philosophe». Autrement dit l'amitié surprenante entre le sculpteur Falconet au caractère si rugueux et Diderot toujours disposé à rendre service – une amitié qui éclaire le XVIII<sup>e</sup> siècle français d'une lumière aussi riche qu'inattendue. Le public venu nombreux a rapidement été conquis par l'éloquence et l'érudition de Frédéric Vitoux qui virevoltait d'une anecdote à l'autre avec talent suscitant sans relâche la curiosité du public.

Le 19 novembre, dernière date de la saison des Escapades Littéraires, Grimaud a reçu à la salle Beausoleil le romancier, auteur dramatique, scénariste, librettiste, **Didier VAN CAUWELAERT** qui cumule depuis ses débuts prix littéraires et succès publics. Souvent qualifié «d'écrivain de la reconstruction», il est l'un des rares romanciers à avoir été adapté au cinéma à Hollywood. Traduit dans une trentaine de langues, il a publié plus de quarante livres, qui ont dépassé les six millions d'exemplaires.

L'écrivain est venu présenter au public son dernier ouvrage paru chez Albin Michel : «Une vraie mère...ou presque». Il en a lu plusieurs extraits pour le plaisir du public.



# La communauté de communes vous aide à acheter un vélo à assistance électrique

## Nouvelle aide financière proposée par la Communauté de communes.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, la Communauté de communes exerce la compétence «organisation de la mobilité».

Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur de la transition écologique et du développement durable, l'Intercommunalité souhaite mettre en place et encourager la pratique des modes de déplacements doux.

Les élus communautaires ont donc adopté lors du conseil du 28 septembre dernier, la mise en place d'une prime forfaitaire de 200 € pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.

Les demandeurs devront être éligibles au regard du règlement (critères de résidence principale et d'acquisition du vélo sur le territoire de la Communauté de communes).

Cette aide peut être cumulable avec le bonus vélo mis en place par l'État, lequel est soumis à condition de revenus.

Retrouver toutes les informations, le règlement d'attribution et le formulaire de demande, sur le site internet de la Communauté de communes ou en flashant ce QR Code :





## Un programme d'activités sportif pour tous même en hiver

Pour la 2<sup>ème</sup> année, le service des sports a recensé dans un programme toutes leurs animations internes proposées au grimaudois.

Baby gym pour les enfants de moins de 4 ans, sports nature pour 8-12 ans, musculation pour les adultes et multi-activités pour les séniors.

À la suite du succès estival du longe côte, un créneau a été créé tous les vendredis de l'année. Pour tous les goûts et tous les âges. Vous pouvez toujours vous inscrire. **Programme et information sur le site internet de la commune ou par téléphone : 06.19.90.02.61.**

## Une marche solidaire contre le cancer

Le 09 octobre la commune s'est mobilisée contre le cancer dans le cadre d'une série de manifestation.

A 10H00, une marche intercommunale, était programmée au départ du parvis de la mairie pour rejoindre tous les marcheurs du golfe aux Marines de Cogolin. Compte tenu des conditions climatiques, la marche s'est finalement tenue le dimanche suivant. A Grimaud, les marcheurs portaient les couleurs de sensibilisation au cancer du poumon (blanc) et étaient rejoints dès le départ par les marcheurs de la Garde-Freinet qui sensibilisaient au cancer du foie (vert). Les tee-shirts sont offerts par la Communauté de communes. Les services municipaux ont accompagné les marcheurs toute la matinée, en leur offrant le petit déjeuner au départ et en assurant le retour en bus. Ce sont plus de 400 personnes qui se sont retrouvées aux Marines, entourées des Maires et des élus.



## Trophée de la Ville de Grimaud

Comme chaque année, le Yacht club international de Port Grimaud a organisé le trophée de la commune de Grimaud du 22 au 23 octobre 2022.

Une soixantaine de participants ont pris le départ, légèrement retardés par la météo du matin.

En partenariat avec la commune et la régie du Port, cet évènement est également un moment de rencontre avec l'apéritif des résidents et des plaisanciers du samedi soir. Pour rappel, le Yacht Club International de Port Grimaud est une structure très active, gérée en totalité par des bénévoles.

La création même du Yacht Club a été voulue par François SPOERRY dans sa conception originale de Port Grimaud.

## UNE CEREMONIE DE PLUS POUR ARTHUR BAUCHET

Le multimédaillé paralympique grimaudois, Arthur BAUCHET, a remporté trois médailles d'or lors des jeux de pékin en mars 2022.

Le Maire a tenu à lui rendre un hommage à la hauteur de son parcours avec la population le 24 juin 2022. En présence de la famille du sportif, et de tous ses fans grimaudois, le Maire a rappelé son palmarès aux jeux paralympiques 2022 et a souligné sa force mentale et sa simplicité. Madame Lucienne ROQUES, Présidente du Comité Départemental Olympique du Var était également présente pour féliciter Arthur comme à chaque fois lors des cérémonies à Grimaud.



# Tourisme : des indicateurs révélateurs d'une excellente vitalité

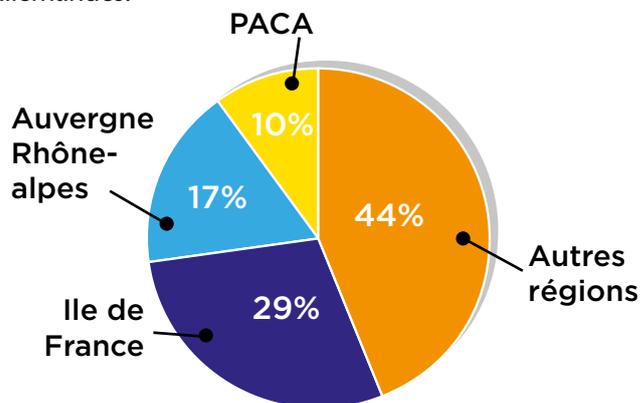
L'Office de tourisme souscrit à un dispositif basé sur les données mobiles des opérateurs téléphoniques. Il permet d'observer de façon détaillée la fréquentation de la commune et de la convertir en nombre de nuitées consommées sur le territoire.

Avec un total de 5 009 639 nuitées consommées à Grimaud entre le 1<sup>er</sup> avril et 31 octobre, la saison 2022 affiche de très bons résultats. Cela représente une hausse de 8.5% par rapport à 2019, dernière année de référence qui avait été elle-même remarquable.

Ce nombre de nuitées comprend, tant celles réalisées en hébergement marchand (hôtels, hôtellerie de plein-air, locations meublées, chambres d'hôtes), que non marchand (résidences secondaires, famille ou amis).

Dans le détail, juillet et août accueillent toujours l'essentiel des nuitées et sont en hausse par rapport à 2019, au même titre que les mois de mai et juin. La fréquentation du mois de septembre est restée stable alors qu'octobre connaissait une baisse.

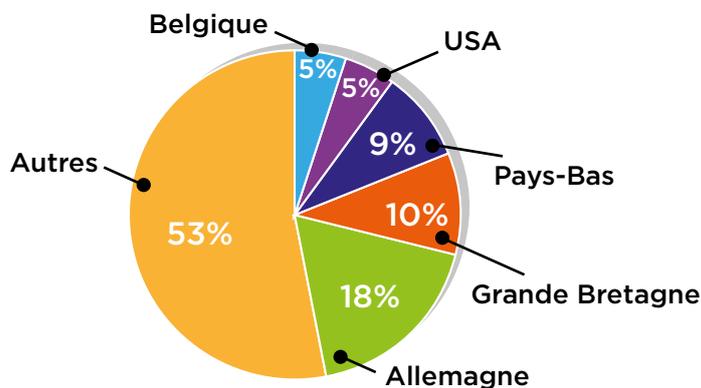
- Le retour en force de la clientèle étrangère, avec une forte hausse des nuitées britanniques, néerlandaises, américaines, belges et dans une moindre mesure allemandes.



**Part des principales régions françaises**  
(% des nuitées françaises)

Les chiffres mesurés confirment donc que 2022 a été une saison exceptionnelle.

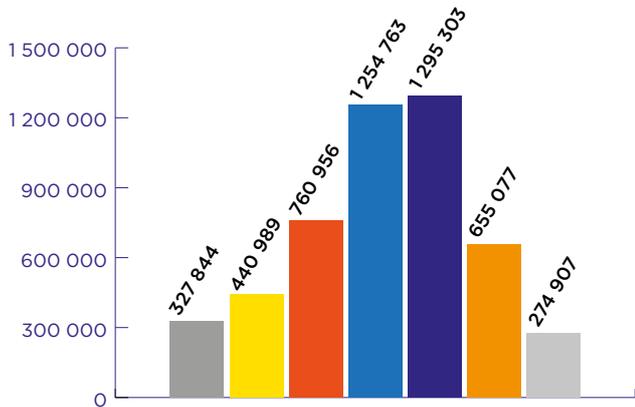
L'ensemble de ces chiffres doit bien entendu être relativisé au regard de la conjoncture. Si les évolutions constatées pour chaque clientèle trouvent toutes une origine dans la situation post covid (ouverture des frontières, besoin de voyager, fin des contraintes sanitaires imposées, besoin de se libérer après la crise sanitaire, budget vacances renforcé par les non-départs en 2020 et 21), d'autres causes plus spécifiques à chaque marché sont également à prendre en compte (dates de vacances, parité Euro / Dollar).



**Part des principales nationalités**  
(% des nuitées clientèles étrangères)

**8.2** : c'est la note de satisfaction moyenne portée par les clients au travers des 1847 avis exprimés sur 125 prestations et sites touristiques grimaudois du 1<sup>er</sup> avril au 30 octobre.

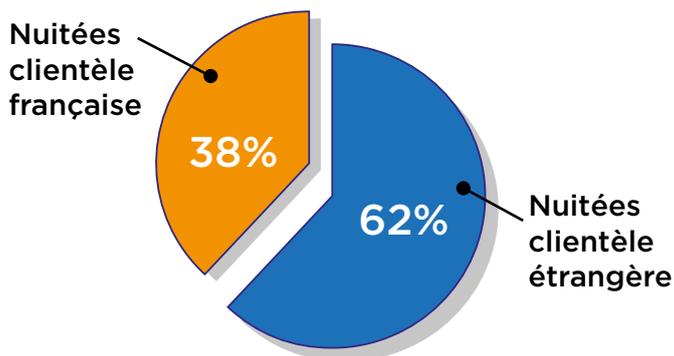
C'est le résultat de l'implication et du professionnalisme de celles et ceux qui font au quotidien la qualité de notre destination.



**Nombre total de nuitées par mois**

Dans le détail, plusieurs points sont remarquables :

- Un volume de nuitées des clientèles étrangères supérieur à celui des clientèles françaises. Si cela s'explique notamment par une durée moyenne de séjour supérieur de la part des touristes étrangers par rapport aux français, elle est aussi le signe de l'attrait de notre destination, cette part étant supérieure à celle constatée dans le reste du département.
- 3 régions françaises concentrent 56% des nuitées réalisées par la clientèle française. Cette dernière a porté le démarrage de la saison (avril, mai) avant de connaître par la suite une baisse par rapport à 2019.



**Répartition des nuitées 2022**



## Naissances

• AMRAM HASSANI Ryan	26/10/2022
• AOUIDJ Romeo, Nicolas, Joaquin	07/10/2022
• AUDIBERT Gabin, Gilles, Philippe	06/09/2022
• BALESTRA Rose, Maria	30/07/2022
• BOUAZZAOUI Jannat	03/09/2022
• CHOISY Lenny, Steven, Philippe, Christian	21/09/2022
• EL BAILI Lyam, Lucas	25/09/2022
• HERISSON Nina, Corinne, Anna	03/11/2022
• LUFTMAN Louise, Victoire, Leonie	04/10/2022
• MAGNIN Kaya, Manuel	11/10/2022
• MARRA Amos, Gaspar	28/07/2022
• MATHERON Eric, Henri, Daniel	15/11/2022
• MSAHLI Lena	25/07/2022
• PAGES Victoria, Marie, Anny	04/08/2022
• PARENTE CHARBON Lino, Arthur	08/09/2022
• PONTET Antoine	11/07/2022
• RIMBAUD Sacha, Pierre	27/10/2022
• SAIDANI Klimouna	19/10/2022
• SCAGLIOLA Leonard, Marcel, Romeo	08/08/2022
• TANIC RAICH Theo	06/07/2022
• VOISIN Alexia, Carmen, Nicole	16/11/2022
• WINTERSTEIN Seven	21/08/2022



## Mariages

• CLEMENT Maël & SPANGARO Emeline	17/09/2022
• De BRUGEROLLE de FRAISSINETTE Xavier, Marie, Gérard, Joseph & MAZZIOTTA Caroline, Pascale, Géraldine	01/07/2022
• KUMAR Shameel & MC LEOD Roxane, Mae	12/09/2022
• MOTTE Camille, Manon & GUILLAUME Julien, Etienne, Jean	01/10/2022
• PASTERNAK Alexandre, Victor, Bertrand & FRIRY Camille	08/07/2022
• RONDET Adrien, Joseph, Léopold & ORECCHINI Marine Lucia Antonia	19/11/2022
• VUITTON Quentin-Louis, Denis, Grégoire & MURZILLI Océane, Marylène, Michelle	01/07/2022

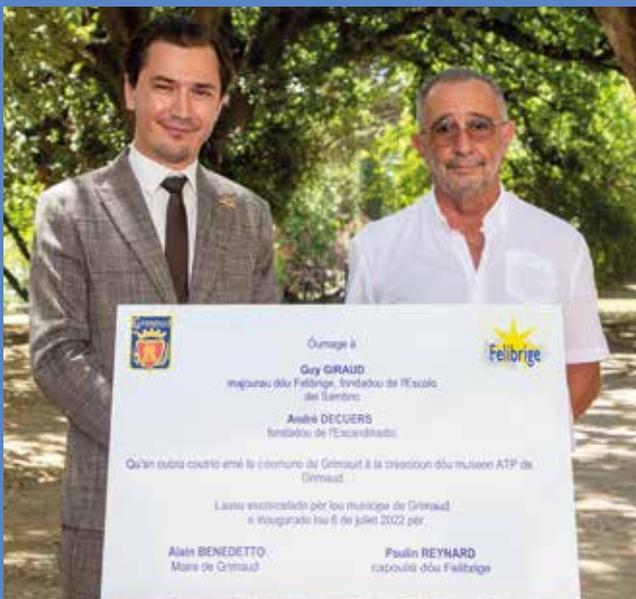


## Décès

• ANDRÈS Dolorès	01/07/2022
• BAUTHAMY Olivier, Christian, Jean-Claude	06/10/2022
• BOULLY CARON Marius, Philippe, Lionel	31/07/2022
• CHANDELLIER Gérard Roger	18/10/2022
• CHARTIER Yvonne	03/10/2022
• COUREL Patrick, Louis, Raymond	20/11/2022
• DEBUNNE Jacqueline, Marie, Louise	28/10/2022
• FANTI Nicole, Henriette, Amélie	17/08/2022
• GRANDVUINET Claude, Jeanne, Germaine	21/09/2022
• GUÉRIN Philippe, Albert, Jean	05/08/2022
• LABRUNYE Catherine, Anne, Danièle	28/07/2022
• LALOEUF Luc, Pierre, Claude	25/09/2022
• LEBATTEUX Marie-Joëlle, Christiane, Suzanne, Isabelle	08/10/2022
• LIEUTAUD Elisabeth Georgette	03/09/2022
• MANCHE Michèle, Francette, Gilberte	24/09/2022
• MEGNIN Jacques François	20/11/2022
• MONFORT Annick, Yvonne, Marie	28/10/2022
• NOIREL Henri, René, Robert, Nicolas	09/07/2022
• NOSEK Daniel, Louis	28/07/2022
• OBSCUR Charles Paul	22/10/2022
• PERES Alfred	09/10/2022
• QUENOI Serge Lucien	12/08/2022
• RIEU Henry, Louis, Cyrille	30/07/2022
• RISTORTO Yvon, Marius, Pierre	15/10/2022
• ROWLEY Gregg, William Roy	10/08/2022
• SAELEN Geneviève, Marie, Hélène	21/11/2022
• ULLMANN Alma, Marie, Lucie	26/08/2022
• VANNIER Chantal, Luce, Camille	01/09/2022
• VYERS Alfréda, Sidonie	30/07/2022

## Hommage à Guy Giraud

Le mercredi 06 juillet 2022, Guy GIRAUD aurait eu 100 ans. Un hommage lui a été rendu toute la matinée pour rappeler sa contribution importante à la commune. Il a été le fondateur de l'Escolo dei Sambro et un des créateurs du musée des arts et traditions populaires de Grimaud au côté d'André DECUERS. Un dépôt de gerbe a été effectué en présence de la famille et du Maire, Alain BENEDETTO avant de se retrouver à Notre Dame de la Queste pour une messe du souvenir. Le Maire, accompagné de Paulin RENARD, ont ensuite dévoilé une plaque d'hommage qui sera prochainement installée dans le musée.



### Le vent souffle... dans la bonne direction

Alors que la commune connaît une accalmie de façade entre la fin des vacances scolaires et les fêtes de Noël, la vie se poursuit à Grimaud. Les travaux de voiries entraînant les gênes les plus importantes (fermeture de route) s'effectuent dans ces périodes moins fréquentées pour éviter aux habitants de dégrader encore plus leurs conditions de circulation.

Les réunions d'informations, à la population ou auprès des socioprofessionnels ont repris cours. Ainsi, nous avons mené aux côtés du Maire plusieurs réunions impactant directement votre quotidien.

La première sur le débroussaillage. Nous avons encore à l'esprit les ravages du feu de l'an dernier et les deux victimes dont le Maire a rendu un émouvant hommage au monument aux Morts lors de la cérémonie de la libération au village le 15 août.

Ainsi, tous les résidents de la commune ont été conviés à une séance d'information visant à rappeler la législation et les sanctions. De plus, afin de renforcer la sécurité des rési-

dents, il a également été annoncé un renforcement de la réglementation locale portant dans certaines zones le débroussaillage de 50 à 100 mètres autour des bâtiments. Ce fut l'occasion également de faire une opération de sensibilisation sur la cochenille du pin, espèce envahissante qui a été découverte sur la commune et qui menace la biodiversité locale. Nous sommes attachés à la préservation des paysages et de notre qualité de vie. Nous avons tenu une réunion de présentation sur les futures orientations du nouveau règlement local de publicité. Les efforts consentis par la mairie et par les professionnels sont énormes depuis la mise en œuvre de ce système, il y a plus de 10 ans. Cela encourage pour poursuivre la démarche et préserver davantage notre patrimoine, la nature et l'harmonie de la commune. Les très bonnes nouvelles ont été présentées après les vacances de la Toussaint, avec le bilan de la saison touristique. Une année record sur tous les fronts, renforçant la renommée et l'attractivité de l'ensemble du territoire grimaudois et de ses professionnels.

D'excellents chiffres également dans la gestion de Port Grimaud qui après de très nombreuses années en déficit lorsqu'il était en délégation de service public, est désormais bénéficiaire, sans avoir modifié la grille tarifaire principale.

Enfin de la concertation et de la pédagogie également, pour le grand sujet du moment, le coût de l'énergie. Les clubs sportifs et de loisirs sont des piliers de la vie locale. Spontanément, notre équipe municipale a refusé l'option privilégiée par de nombreuses communes en France, de fermer les équipements publics. Ainsi, nous avons mené des réunions de sensibilisations auprès des Présidents pour qu'ils rentrent à nos côtés vers une démarche de responsabilité. Nous tirerons un bilan dans les prochains mois et nous pensons sincèrement qu'il sera positif. Notre méthode, c'est la concertation, le dialogue et la transparence. Malgré les secousses, nous avons la fierté d'aller dans la bonne direction. Nous vous souhaitons à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

*Les membres de servir Grimaud*

## TRIBUNE DE L'OPPOSITION

2022 arrive à sa fin. En 2023, nous arrivons à mi-mandat : un mandat troublé par des événements mondiaux, nationaux, locaux.

En 2020 nous avons affronté une crise sanitaire sans pareille, qui a laissé le personnel soignant exsangue et désabusé, et qui pour beaucoup d'entre vous, a bousculé votre vie quotidienne, avec des incidences psychologiques et économiques conséquentes.

2021 a également été une année complexe avec une urgence sanitaire contraignante, ayant un impact financier important, touchant tous les secteurs économiques.

Avec 2022, nous étions dans l'espoir d'une reprise, mais une guerre sur le sol européen entraîne désormais une récession économique dont les effets sont ressentis par tous, mais plus particulièrement par les plus fragiles de nos concitoyens.

Si on rajoute à cela une météo des plus inquiétantes, car le déficit hydraulique est une grande source d'inquiétude, il est difficile de se projeter dans cette année 2023, avec un regain d'optimisme.

Faut-il se résigner ?

Nous devons plus que jamais mener des combats afin que les freins que nous connaissons actuellement ne deviennent pas de grosses difficultés pour nous tous.

Le combat contre le réchauffement climatique doit être mené localement, nous avons notre pierre à porter à l'édifice. Pour cela il est impératif d'opter pour un urbanisme vertueux et raisonné, en replantant si nécessaire, au lieu de continuer à bâtir encore et toujours.

La bataille économique passe par une solidarité qui s'avère indispensable, la raréfaction des matières premières entraînera sans nul doute une paupérisation de certaines populations déjà «à la marge» qui risquent de basculer dans la précarité à tout moment. Il est certain que même en gardant une maîtrise des fonds publics, le maintien des infrastructures indispensables à la population grèvera les finances et les impôts de nos concitoyens, afin d'assurer leur fonctionnement essentiel.

Dès lors on ne peut que redouter également les effets de la reprise par anticipation des entités de Port Grimaud et les multiples

recours en justice qui ne feront aucun gagnant, ni d'un côté, ni de l'autre, mais des contribuables grimaudois davantage endettés.

Enfin, il reste une bataille essentielle à mener : la défense des services publics de proximité dont notre pôle de santé assume parfaitement le rôle. Aujourd'hui de nombreux services sont menacés, avec le spectre d'une désertification médicale, et sa cohorte de malheurs humains associés.

Martin Luther King disait : j'ai un rêve.

La réalité ne nous permet pas de rêver et nous contraint à des actions fortes et concertées, afin de lutter efficacement et faire que cette année 2023 voit renaître l'espoir.

Nous pensons à vous en ces moments de fin d'année, quelquefois difficiles quand on est seul, isolé, précaire. Nous sommes et restons à votre écoute, et formons «des vœux à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns - Jacques Brel».

Bonnes fêtes de fin d'année.

*Yvette Roux, Virginie Serra,  
Juliette Grima, Hubert Monnier*

# L'Union européenne, idiot du village global ! Vraiment ?

L'UE est la première puissance commerciale mondiale. Elle promeut ses valeurs et défend ses intérêts dans la mondialisation. Elle joue un rôle de premier plan au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les accords qu'elle négocie au nom de ses 27 États membres assurent la réciprocité dans les conditions des échanges bilatéraux et mettent en place des règles pour encadrer la mondialisation. L'UE assure aussi une protection à ses frontières. Les partenaires commerciaux de l'UE la décrivent souvent comme un hippopotame : paisible en apparence, mais redoutable en réalité !

## **UNE PERFORMANCE COMMERCIALE EUROPÉENNE BIEN MEILLEURE QU'ON NE LE CROIT !**

La supposée naïveté de l'UE en matière commerciale est contredite par ses performances. Dans un monde où la Chine affiche un excédent commercial croissant et où les États-Unis accusent en retour un déficit commercial abyssal, l'UE enregistre depuis une dizaine d'années un excédent commercial stable à hauteur de 16% des exportations mondiales. L'Europe a donc tout intérêt à défendre un système commercial stable, ouvert et fondé sur des règles. Forte des alliances solides nouées avec ses partenaires commerciaux, l'UE joue un rôle moteur dans la lutte contre le protectionnisme.

## **DES ACCORDS DONT LES ENTREPRISES FRANÇAISES PROFITENT !**

L'accord de partenariat économique avec le Japon est particulièrement important pour le secteur agro-alimentaire de l'UE. En 2019, première année de mise en œuvre de l'accord, le vin fut l'un des produits dont les exportations vers le Japon ont le plus augmenté : +13,2% suite à la suppression du droit de douane japonais de 15 %. La France a notamment retrouvé sa place de premier exportateur de vin vers le Japon, supplantant ainsi le Chili.

En 2012, dans un contexte de difficultés sociales chez certains constructeurs automobiles, la mise en œuvre de l'accord UE-Corée du Sud pouvait représenter une source d'inquiétudes. Cependant, il s'est avéré que la catastrophe redoutée n'a pas eu lieu. Les voitures coréennes n'ont pas inondé l'Europe. En réalité, l'Europe a triplé – et la France quadruplé – ses exportations automobiles vers la Corée du Sud et résorbé le déficit commercial qu'elle avait jusque-là avec la Corée du Sud dans l'automobile.

## **MANQUE DE RÉCIPROCITÉ ? DE MOINS EN MOINS LE CAS !**

La politique commerciale a souvent été accusée de naïveté parce qu'elle manquerait de réciprocité. En 2008, le président de la République avait tapé du poing sur la table parce qu'Alstom ne pouvait pas concourir au Canada alors que son concurrent canadien Bombardier remportait un marché similaire en Ile-de-France. Le CETA, l'accord de libre-échange que l'UE a négocié avec le Canada, a précisément mis fin à cette asymétrie. L'UE a obtenu du Canada qu'il ouvre ses marchés publics aux opérateurs européens. Le «cas» Alstom-Bombardier ne pourrait plus se produire aujourd'hui et les entreprises européennes se trouvent en réalité dans une position plus favorable que les entreprises américaines sur le marché canadien.

Plus récemment, le même traitement fut obtenu avec le Japon, le Mexique, le Mercosur (communauté économique qui regroupe plusieurs pays de l'Amérique du Sud) et le Vietnam !

Par ailleurs, dans sa Communication de février 2021, la Commission défend l'affirmation d'une autonomie stratégique ouverte pour l'Union européenne. Elle repose notamment sur la mise en place de réponses plus fermes vis-à-vis de pratiques

commerciales déloyales, sans pour autant renoncer au multilatéralisme et aux principes de libre-échange dans le respect de conditions de concurrence équitables.

## **DES ACCORDS QUI, SI BESOIN, PROTÈGENT !**

L'UE défend ses filières économiques sensibles et n'accepte l'ouverture aux échanges qu'à condition qu'ils s'effectuent dans des conditions justes et équitables. Près de 150 mesures anti-dumping et anti-subsidiation sont actuellement en vigueur. Elles permettent de lutter contre les pratiques commerciales déloyales. Beaucoup d'entre elles furent prises au plus fort de la crise de l'acier, où la surproduction mondiale conduisait certains de nos partenaires, notamment la Chine, à vendre à perte leur acier en Europe, menaçant de ce fait l'existence même de l'industrie européenne, pourtant modernisée et parfaitement compétitive. La Commission a alors instauré des mesures dont l'efficacité ne fait pas débat : pour les produits à base d'acier, les importations en provenance de Chine ont connu une baisse de l'ordre de 80%.

Depuis, l'UE a encore renforcé son arsenal de défense commerciale et mis en place un mécanisme européen de contrôle des investissements étrangers dans les secteurs stratégiques. Le 10 mars 2021, l'UE a également initié une nouvelle politique industrielle européenne qui devra permettre de soutenir nos secteurs de pointe, comme le numérique ou l'hydrogène.

Des mesures de sauvegarde peuvent également être appliquées lorsqu'une industrie est touchée par une augmentation imprévue, brutale et soudaine des importations. De telles mesures peuvent consister en des restrictions quantitatives à l'importation (contingents commerciaux) ou en des augmentations de droits de douane.

## **UNE POLITIQUE COMMUNE QUI PERMET À L'EUROPE DE PROJETER SES VALEURS !**

Les accords de libre-échange facilitent non seulement les échanges, mais promeuvent également les valeurs sociales et environnementales chères à l'UE.

Après l'ouverture d'un différend par l'UE, un groupe d'experts a confirmé que la Corée du Sud ne respectait pas ses engagements pris dans le cadre de l'accord de libre-échange avec l'UE en matière de droit du travail. Depuis lors, la Corée du Sud a ratifié trois conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT), modifié sa législation et adopté des lignes directrices qui devraient garantir que sa législation syndicale soit conforme aux standards de l'OIT. La République de Corée travaille sur la ratification de la quatrième convention en suspens.

Sur le plan environnemental, l'UE proposera que le respect de l'accord de Paris soit désormais considéré comme une composante essentielle des accords de libre-échange futurs.

## **POUR EN SAVOIR PLUS**

<https://france.representation.ec.europa.eu/>

**Alain BENEDETTO**

le maire

&

**le Conseil municipal**

vous souhaitent une

*une bonne année*

**2023**

&

**vous invitent à la  
cérémonie des voeux  
du Conseil municipal**

**Lundi 09 Janvier 2023**

**à 18h30**

**au complexe sportif des  
Blaquières**